



# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 JUIN 2019

**1-Poste de secrétaire de mairie** -

**Délibération n° 2019-17**

## **1-1-Recrutement :**

\*Rappel des délibérations prises lors du CM précédent :

Délibération 2019-15- Fermeture du poste occupé par Mme Catherine GERMAIN

Délibération 2019-16 – Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie, à temps non complet, durée hebdomadaire de 23h 30mn

\*Appel à candidature sur le site cap territorial du Centre de Gestion

\*13 candidats – 4 convoqués à un entretien

Retenue Mme Sandrine CHAMPAGNE -Contrat CDD 1 an- adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe au 5<sup>ème</sup> échelon, indice majoré 345 -

## **1-2-Horaires**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
13h-16h30				13h-18h

Permanence accueil public : Lundi 14h-16h30, Mercredi 9h-12h, Vendredi 15h-18h

**1-3-Tableau des effectifs** -

**Délibération n°2019-18-**

Suppression du poste de Marie-Hélène GILLOT, Titulaire (précédemment en détachement)

Suppression du poste de Catherine GERMAIN, Non titulaire

Création du poste de Madame Sandrine CHAMPAGNE, Non titulaire

**1-4-Nomination régisseur de recettes-** **Délibération n°2019-19-**

Rappel : il a été décidé par délibération 2018-14 de juillet 2018 de la nomination d'un régisseur de recettes pour la gestion de la bibliothèque, de l'ERL et du préau, fonction remplie par Catherine GERMAIN.

Monsieur le Maire propose la candidature de notre nouvelle secrétaire Sandrine CHAMPAGNE pour remplir cette mission, ce qu'elle accepte.

Le conseil municipal à l'unanimité nomme Mme CHAMPAGNE régisseur de recettes des locations de l'ERL et du préau et de la bibliothèque avec l'indemnité réglementaire.

**Un arrêté sera pris en ce sens.**

## **2-Action CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)**

Le CAUE souhaite marquer les 40 ans d'accompagnement des élus et des habitants de la Côte d'Or en offrant la plantation de 40 arbres à 40 communes accompagnées par le CAUE. Notre commune a été sélectionnée.

L'essence et le lieu de plantation seront « discutés » avec le conseil.

Par ailleurs nous avons reçu le rapport du CAUE concernant la réhabilitation du lavoir (projet à moyen terme).

### **3-Point travaux (C.GORGET adjoint aux travaux)**

- \*Nous remercions la vingtaine d'habitants qui ont participé à l'action désherbage du 25 mai.
- \*Une réunion s'est tenue le 27 juin avec le maire de Saulon-la-rue et le cabinet BAFU à propos de l'aménagement du trottoir **route de Dijon**. Le BAFU a présenté le projet qui nous convient. Il s'agit de la pose d'un enrobé sur les 170m de trottoir appartenant à notre commune, avec prolongement de la piste cyclable initiée dans le village de Saulon-la-rue jusqu'à la route des 4 vents. Ce trottoir sera donc interdit à tout stationnement. Un devis nous parviendra prochainement. Une demande de subvention au titre de la PSV sera faite auprès du département. Date des travaux inconnue à ce jour .
- \*Balayage rues (PERBAL) le 14 juin.
- \*Contrôle Eclairage Public (EIFFAGE) le 17 juin.
- \*Curage réseau d'eaux pluviales (SARP) –rue de la poterie-rue de l'église, les 24 et 27 juin.
- \*Pose de la boîte à livres le 3 juillet.
- \*Contrôle bornes à incendie SDIS-pompiers de Gevrey- le 4 juillet.
- \*Ligne téléphonique vers atelier municipal : poursuite de l'étude par ORANGE.
- \*NRV (faîtage de l'ERL) devis à l'étude
- \*BERGEOT-TAINTURIER intervention prochaine pour création de « trop pleins » sur chéneaux à l'ERL.
- \*Aménagements envisagés dans les locatifs en particulier pose de hottes aspirantes.

### **4-Regroupement Pédagogique Barges- Saulon**

- \*Arrêté de Fermeture de l'école pour cause de canicule le 28 juin 2019
- \*Effectifs prévus pour la prochaine rentrée : 72 élèves en maternelle, 92 élèves en élémentaire.
- \* Transports scolaires : changements sérieusement envisagés par la région, avec 2 bus pour l'école primaire. 2 bus pour les collégiens dont 1 partirait de Barges.
- \*Accord de subvention de l'état (50 %) pour le projet ENIR (matériel informatique)

### **5-Proposition du département pour l'adhésion à l'Agence Technique Départementale**

Monsieur le Maire présente la création par le département de l'Agence Technique Départementale. Il est décidé d'étudier le document de présentation avant de décider d'adhérer ou non à cette structure.

### **6-Questions diverses**

- \***Location du logement communal** situé 2, route de Saulon, qui sera libéré en septembre.  
Cinq familles ont demandé à visiter l'appartement. Un seul dossier a été déposé. Celui-ci répondant aux exigences de la commune, le conseil municipal décide d'attribuer le logement à cette famille en septembre 2019.
- \* **Demande Agility** : le CM donne son accord pour l'organisation d'un concours pour chiens de race « berger suisse » en septembre.

### **7-Animations**

Concert « Complètement Barges » les 5 et 6 juillet- Organisation du 14 juillet